République et nous garantir contre les surprises désagréables, il faut faire le contraire de ce qu'on nous propose. Au lieu d'ajourner la revision pour faire l'union, il faut faire l'union sur le terrain de la revision; il faut la faire nous-mêmes, afin qu'elle ne se fasse pas contre nous. »

Le *Gaulois* déclare que les conservateurs doivent se servir du général Boulanger :

« *Que reprochez-vous* enfin au général ? demande-t-il aux adversaires de celui-ci. Son programme et son entourage. Oh ! là-dessus d'accord !

» Son entourage a coûté au général la Charente, Déroulède, sa démission, son coup d'épée et l'Ardèche. Soyons généreux et n'insistons pas sur la question du comité.

» Son programme? Mais qu'en savons-nous, si ce n'est qu'il est républicain et qu'il rêve la constitution d'un parti national sous l'étiquette de la république ?

» Je n'aime pas mieux ça que vous; mais je l'aime encore mieux que la république de M. Floquet, protégée officielle de M. de Bismarck ?

» Et puis, qui nous dit qu'abreuvé d'amertumes, d'injures et d'outrages, le général ne finira pas par s'apercevoir que du moment que la république ne peut être nationale, la nation peut cesser d'être républicaine.

» Enfin, n'avons-nous pas vu dans un exemple récent, un soldat loyalement conservateur, nommé par des monarchistes, subir la fatalité de la république ?

» Ne pourrait-on pas voir un soldat loyalement républicain, créé par des républicains, subir la fatalité de la monarchie ?

» N'est-ce pas à nous d'y travailler.

» Mais n'allons pas si loin d'un coup, prenons le général Boulanger comme une étape, comme une machine de guerre.

» Et pour moi, je déclare que, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer ! »

Grand émoi dans le monde des Lettres. M. E. Zola se présente à l'Académie, bien que certains prétendent que ce bruit n'est pas sérieux :

« Eh bien ! si M. Zola est tout à fait sérieux, dit M. Gaston Jollivet dans le *Matin*, je n'en donnerai qu'une preuve, mais elle est irréfutable. Il vient de se laisser décorer. Or, chacun sait que le palais de la Légion d'honneur a toujours été à ses yeux une chinoiserie aussi haïssable que le palais Mazarin. Ayant avalé tout cru l'opprobre du ruban rouge, il est prêt pour l'ignominie des palmes vertes. C'est donc de très bonne foi qu'après avoir mis un pied dans le crime, il met aujourd'hui les deux pieds dans le plat.

» Une pudeur lui reste. Il ne fera, dit-il, que le minimum des visites : « Cela ajoute-t-il me supprimera peut-être quelques voix, mais qu'importe ? » Ce sont là, à mon sens, propos de conscrit encore insuffisamment renseigné sur les difficultés de la campagne. Ne se débarrasse pas qui veut aussi prestement que cela de l'obligation des visites. Sainte-Beuve aurait souhaité d'en dispenser Béranger. Il proposait de recevoir par acclamation le chansonnier populaire, quitte à ce que ce dernier répondît par une spirituelle lettre de refus, dont on n'aurait pas tenu compte.

» Je doute que beaucoup d'immortels aujourd'hui soient tentés d'user d'une stratégie aussi compliquée pour conquérir M. Zola. Mais ils entendent bien qu'il vienne tout seul sous leur toit. Que M. Damas ne s'attende pas à sa visite, d'accord : « Je l'ai trop attaqué, a dit M. Zola, pour aller le voir. » Mais si l'auteur du *Demi-Monde* et de *Francillon* doit se résigner à ne point voir chez lui l'auteur des *Héritiers Rabourdin* et de *Bouton-de-Rose*, les autres immortels, moins « attaqués » jadis par le candidat d'aujourd'hui, s'expliqueront moins que ce dernier s'affranchisse à leur endroit d'une démarche de courtoisie passée désormais en force de règlement. »

# NOUVELLES DU JOUR

### M. Carnot à l'Exposition d'hygiène

Paris, 25 juillet. — M. Carnot a inauguré l'exposition d'hygiène et de sauvetage au Palais de l'Industrie.

Il était accompagné de M. Floquet, du général Brugère, du commandant Chainoin, etc., etc.

Au cours de sa visite, M. Carnot a dit qu'il était heureux de voir une exposition si utile a tant de titres ; il a complimenté tous les organisateurs.

A cinq heures, sa visite était terminée.

Une foule assez nombreuse massée devant le Palais de l'Industrie a acclamé le président à la sortie.

### Une condamnation à mort à Paris

Paris, 25 juillet. — Aujourd'hui est venue, devant la cour d'assises, l'affaire du jardinier Charron, accusé d'assassinat sur Mme Saintin, chez laquelle il était domestique.

La salle regorgeait de monde.

Pendant qu'on procédait à son interrogatoire, l'accusé s'est écrié : «faites de moi ce que vous voudrez ! » et il est retombé sur le banc éclatant en sanglots.

Le substitut Grandeau demande pour Charron la peine capitale.

Le réquisitoire, qui a duré trente-cinq minutes, a été applaudi par la foule.

Me Simon défenseur, a demandé pour son client, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Après dix minutes de délibérations, le jury a prononcé un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes.

En conséquence, Charron est condamné à la peine de mort.

En sortant de la salle d'audience, l'accusé a dit : « Je l'ai bien mérité. »

### L'élection du Nord. — Le général Boulanger ne sera pas candidat

Paris, 26 juillet, 12 h. — Le général Boulanger fait annoncer officiellement qu'il ne sera pas candidat à l'élection législative du Nord.

### L'attitude de Guillaume II à Peterhof

Saint-Pétersbourg, 25 juillet. — Il nous revient que l'attitude de l'Empereur Guillaume pendant son séjour à Peterhof n'aurait pas été exempte de critique.

Un témoin des événements nous rapporte que Guillaume II aurait fait preuve d'un peu de laisser-aller, vis-à-vis des dames de la suite de l'impératrice de Russie.

Le témoin rapporte, en outre, que, lors de la revue de Krasnoé-Solo, au moment d'entrer dans la tente, où un lunch était servi, le jeune empereur aurait été froissé de voir le czar entrer, avant lui, dans la tente. Il avait tenté de pénétrer en même temps que lui un peu brusquement, et, dans un mouvement, Guillaume II aurait heurté Alexandre III, qui aurait eu de la peine à dissimuler l'impression mauvaise produite par son procédé.

Quelque autorisée que soit la source où nous puisons ces renseignements, nous croyons devoir les entourer des plus expresses réserves.

### L'incident du Mont de Genève

Paris, 26 juillet, 12 h. — A la suite d'une enquête faite au sujet de l'incident du mont de Genève, le gouvernement italien a résolu de déplacer la Compagnie de troupes alpines dont les soldats et les sous-officiers ont dépassé la frontière française, mais M. Goblet, par contre, aurait décidé de faire également déplacer les gendarmes qui ont constaté la violation du territoire.

Cette mesure de notre ministre des affaires étrangères est l'objet de vifs commentaires.

### Un banquet d'instituteurs

Paris, 25 juillet. — Ce soir a eu lieu, à Saint-Mandé, un banquet offert au ministre de l'instruction publique, par les instituteurs de la Seine.

Six cents instituteurs étaient présents.

Au dessert le président de la société des Instituteurs, a porté la santé du président de la République et a parlé de la loi sur le traitement des instituteurs, en ce moment soumise aux délibérations du Sénat et qui est attendue avec tant d'impatience par tous leurs collègues de province.

Après avoir critiqué, ensuite, le projet soumis actuellement au Sénat, et qui met les instituteurs des départements dans un état d'infériorité, vis à vis d'eux, il a prié le ministre de faire voter des dispositions qui égaliseront le traitement de tous les instituteurs.

M. Lockroy aalors pris la parole; il a parlé de ce que la République avait fait pour les instituteurs, mais il a, toutefois, reconnu que la promesse d'augmentation de traitement n'avait pas été tenue.

### M. Frédéric Passy et l'arbitrage

Paris, 25 juillet.— MM. Frédéric Passy, Lalande, Yves Guyot, Sabatier, Jules Gaillard, Montaut et Lyonnois, députés, se sont rendus ce matin, auprès de M. Goblet, ministre des affaires étrangères, pour lui communiquer le texte de la résolution prise en considération par la commission d'initiative chargée d'examiner la proposition de M. Frédéric Passy, tendant à l'amélioration du droit international et à la conclusion d'un traité d'arbitrage avec les Etats-Unis.

Le ministre des affaires étrangères, après avoir déclaré que le gouvernement de la République, attentif à tout ce qui peut contribuer à accroître les garanties de paix, ne négligerait aucune occasion de favoriser l'adoption des solutions pacifiques, a indiqué qu'il ne lui paraissait guère possible de donner une sanction pratique au vœu formulé par M. Frédéric Passy.

### Le testament d'un sénateur

Paris, 25 juillet. — La 1re chambre du tribunal civil vient de rejeter la demande en nullité de testament formée contre les légataires de M. Leblond, sénateur, conseiller à la cour de cassation, par Mme Danet de la Noe, mère du testateur.

### A la Commission du budget

Paris, 25 juillet. — Pendant plus d'une heure, M. Rouvier est resté presque seul dans la salle des séances de la commission du budget, attendant ses collègues qui ne venaient pas.

La situation aurait pu durer ainsi longtemps, lorsque le ministre de la marine s'est fait annoncer.

Ayant appris, dans la matinée, que le rapport de M. Gerville-Réache sur le budget de la marine devait être discuté, aujourd'hui, l'amiral Krantz est venu protester contre les révisions proposées par le rapporteur.

M. Gerville-Réache demande, en effet, que les chiffres du budget de 1889, supérieurs de 6.700.000 fr. à ceux de 1888, soient ramenés au total de l'année dernière.

C'est devant une douzaine de membres à peine, que le ministre a exposé les raisons qui l'empêchaient d'accepter les réductions proposées.

Ces explications ont été tenues secrètes, mais nous croyons savoir que l'amiral Krantz a principalement insisté sur l'état de notre matériel naval qui exige de nombreuses et très coûteuses réparations. Après le départ du ministre, la commission a décidé d'ajourner la discussion du budget de la marine à la reprise de ses travaux.

### Un faux bruit

Rome, 25 juillet. — Des dépêches privées rapportent qu'un homme d'affaires se serait présenté à plusieurs banques de Paris, pour négocier un emprunt de 2.000.000 de francs pour le compte du roi Humbert.

On dément, de source autorisée, ce bruit qui est absolument faux.

Personne n'a reçu pareille mission; la maison royale n'a pas besoin de contracter aucun emprunt.

### Une explosion de fulmicoton

*Dresde*, 25 juillet.— Un grave accident a eu lieu sur le champ d'exercices de Pieschen.

Plusieurs pionniers étaient occupés à mettre du fulmicoton dans les tuyaux de verre, lorsqu'une explosion terrible s'est produite.

Un adjudant, deux sous-officiers, deux sergents et deux engagés volontaires ont été gravement blessés.

### La santé du roi Milan

Bucharest, 25 juillet.— Malgré les démentis de la presse de Belgrade et de Vienne, le roi Milan est gravement atteint d'une maladie mentale.

Les accès de manie de persécution deviennent de plus en plus fréquets et l'on redoute quelque accident.

### Une mission massacrée.

Saint-Pétersbourg, 25 juillet. — On télégraphie de Simla aux journaux russes que les insurgés shivaris ont massacré la délégation, composé de soixante hommes, envoyée chez eux par l'émir pour entamer des négociations.

### Le conflit de Massouah. — L'exequatur italien exigé des consuls

Rome, 24 juillet. — L'agence Stefani publie une dépêche de Massouah portant que le général Baldissera, le commandant en chef, a déclaré, le 23 de ce mois, qu'il n'entretiendrait à l'avenir aucun rapport avec les agents étrangers n'ayant pas reçu l'*exequatur* du gouvernement italien.

Plusieurs journaux de Rome confirment cette nouvelle d'après leurs dépêches particulières.

# BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

### L'exportation des tissus de coton à Gibraltar

Extrait du recueil consulaire belge :

« Dans les années 1871-1872, on a importé ici des tissus de coton de Manchester et de Glasgow, pour la valeur de quelque 350.000 liv. st., dont une partie était pour la vente aux Marocains et en transit pour leur pays, et le restant pour vendre aux espagnols. Depuis ce temps, l'importation a diminué d'année en année, ainsi que les ventes pour l'Espagne, en comparaison de jadis.

» Dans l'année 1886, on peut calculer que l'importation est représentée par quelque 40.000 liv. st., dont une moitié en transit pour le Maroc et l'autre moitié pour la vente locale, principalement aux espagnols du voisinage et aux marocains.

» Les tissus importés par Gibraltar d'Angleterre, pendant le mois de décembre 1886 ont été de la valeur de 12.095 liv. st. à peu près, représentée par quelque 1.126.200 yards (1 yard=91 centimètres) Pendant les mois de décembre des années précédentes de 1884-1885, 1.353.200 et 1.127.000 yards respectivement.

» Il y a aussi une petite importation de tissus de coton de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne, avec cette particularité que les tissus espagnols sont parfois vendus aux espagnols du voisinage, comme de fabrication anglaise et par eux achetés comme tels et réimportés dans leurs pays ; néanmoins, il faut dire que les tissus de fabrication allemande ou espagnole ne sont pas encore égaux en qualité aux anglais.

» Les communications directes par bateaux à vapeur entre le Maroc et l'Angleterre, la France et autres pays de l'Europe, ont été la cause principale de la décadence de cette branche de commerce à Gibraltar.

» Avant de finir ce paragraphe, je me permettrai d'observer que le Maroc, une fois ouvert, est un pays de grand avenir.

Déjà l'Allemagne, prévoyant le grand écoulement que l'industrie allemande aurait le jour où le gouvernement se verra obligé d'ouvrir régulièrement son pays au commerce européen, a envoyé, au commencement de l'année dernière (1886) une expédition commerciale à bord du bateau à vapeur *Gottorp*, avec un grand nombre d'échantillons de fabrication allemande Le *Gottorp* a aussi visité le port en allant et revenant de la côte du Maroc, et a vendu de petites parties de marchandises, dans le but de les faire connaître sur le marché de Gibraltar. Le personnel à bord parlait plusieurs langues et facilita beaucoup de cette manière les transactions.

» Plus tard, l'année dernière, le gouvernement suédois a envoyé la frégate *Vanadis* : mais le temps n'étant par favorable pour visiter les ports de la côte du Maroc, les échantillons ont été débarqués à Tangerpour attendre. Néanmoins, cette inspection, quoique courte, a déjà commencé à produire une impression favorable aux intérêts du commerce suédois.

» J'ose dire que si l'on envoyait une expédition commerciale belge pour visiter la côte marocaine et quelques ports de la Méditerranée, l'industrie de la Belgique ne se plaindrait pas des résultats.

« Il y a plusieurs articles fabriqués en Belgique qui ne laissent rien à désirer comparés à ceux d'Allemagne comme qualité et prix, et qui trouveraient une vente facile dans les ports de la côte marocaine occidentale. »

Marchés des laines à terme. — Cours du 26 Juillet 1888

(De nos correspondants particuliers)

| MOIS | LE HAVRE Laine en suint de La Plata primo banque coloniale 86 0/0 Cotés du jour | LE HAVRE Laine en suint de La Plata primo banque coloniale 86 0/0 Cotés précédent | ANVERS FRANÇAIS Peignés Amérique primo courante 64 0/0 Cotés du jour | ANVERS FRANÇAIS Peignés Amérique primo courante 64 0/0 Cotés précédent | ANVERS FRANÇAIS Peignés Buenos-Ayres Cotés du jour | ANVERS FRANÇAIS Peignés Buenos-Ayres Cotés précédent | ANVERS ALLEMANDS Australie Cotés du jour | ANVERS ALLEMANDS Australie Cotés précédent | ANVERS ALLEMANDS Buenos Ayres Côté du jour | ANVERS ALLEMANDS Buenos Ayres Côté précédent |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 161 | 162 | 157 | 157 | 510 | 537 50 | ... | ... | 547 50 | 545 |
| Février | ... | ... | 157 | 157 | 510 | 537 50 | ... | ... | 547 50 | 545 |
| Mars | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Avril | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Mai | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Juin | 159 | 158 | 151 | 151 | 522 | 550 | ... | ... | 510 | 510 |
| Juillet | 159 50 | 158 | 155 | 155 | 525 | 552 50 | ... | ... | 510 | 510 |
| Août | 161 | 160 | 156 | 156 | 510 | 537 50 | ... | ... | 512 50 | 510 |
| Septembre | 162 | 161 | 157 | 157 | 512 50 | 539 | ... | ... | 547 50 | 545 |
| Octobre | 162 | 162 | 157 | 157 | 512 50 | 540 | ... | ... | 550 | 550 |
| Novembre | 162 | 162 | 157 | 157 | 510 | 537 50 | ... | ... | 550 | 550 |
| Décembre | 162 | 162 | 157 | 157 | 510 | 537 50 | ... | ... | 547 50 | 545 |

Le Havre : marché calme, vente 300 balles. — Anvers : marché ferme, vente 185,000 kil.

### Laines

ANVERS, 25 juillet.

En disponible, il a été traité 120 balles de laine, de la Plata, en suint.

La troisième série des ventes publiques trimestrielles en cette année, a commencé aujourd'hui.

A la séance de ce jour il a été offert 2 385 balles de diverses provenances, dont 1.936 b. ont été vendues.

La vente s'est faite avec bon entrain et en présence de nombreux acheteurs.

Les bonnes laines à peigne ont été bien disputées et ont obtenu les pleins prix de clôture des dernières enchères, alors que les laines inférieures et défectueuses ont été réalisées à des prix un peu irréguliers.

MARSEILLE, 24 juillet.

On a vendu 56 balles de laine Bengasi, à fr. 65; 120 b. Sousse, à fr. 92.50 et 12 b. Chypre, à fr. 90.

### *Mouvement maritime lainier*

Le steamer belge *Leibnitz* allant d'Anvers à Montevideo, a suivi de Madère le 21 juillet.

Le steamer anglais *Hankow* est arrivé à Adelaide le 23 juillet venant de Dunkerque.

Le steamer français *Le Morbihan* est parti d'Alger le 25 juillet pour Oran, Bordeaux et Dunkerque avec laines.

Le steamer anglais *Ilios* allant de Dunkerque et Londres à Montevideo, a suivi de Las-Palmas le 23 juillet.

Le steamer français *San-Martin* est parti de Montevideo le 23 juillet pour Dunkerque et Londres avec laines.

Le steamer anglais *Cambridge* a débarqué à Anvers le 24 juillet 670 b. laine chargées à Harwich.

Le steamer anglais *Falcon* a débarqué à Anvers 364 b. laine prises en transbordement à Londres.

Le steamer *Galileo* arrivé à Anvers de la Plata, est porteur de 119 b. laine de Buenos-Ayres ; 146 dito de Montevideo et de 159 dito de Rio Janeiro.

Le steamer français *Ville-de-Valence* est parti d'Oran le 23 juillet, allant de Dunkerque à Alger : reprendre charge pour le Havre et Dunkerque.

Le steamer français *La Martinique* allant de Dunkerque à Oran et Alger, a suivi de Bordeaux le 24 juillet.

Le steamer français *Ville-de-Riposto* est parti de Dunkerque le 25 juillet pour l'Algérie, viâ le Havre.

Le steamer français *Equateur* allant de Bordeaux à Montevideo, a suivi de Lisbonne le 23 juillet.

Le steamer français *Orénoque* allant de Bordeaux à la Plata est arrivé à Rio-Janeiro le 13 juillet.

Le steamer anglais *Siddons* est parti de Montevideo le 22 juillet pour Liverpool.

Le steamer anglais *Montevidean* est attendu prochainement à Dunkerque venant de Buenos-Ayres et Montevideo avec laines.

Le steamer anglais *Lucerne* arrivé de Montevideo à Dunkerque, a commencé hier le débarquement de ses 801 b. laine.

### *Marchés allemands*

On écrit de Berlin :

« Vers la fin de la semaine le commerce de cette ville commençait à devenir un peu plus animé, mais des ventes importantes ne s'y sont effectuées que lorsque les acheteurs ont accordé quelques concessions.

» Les *laines* continuent à être calmes, ainsi que les *peignés* et les *blousses*. Les *Déchets carbonisés* et autres déchets de laines sont calmes. Les affaires de chiffons sont régulières.

» Du *marché des fils* il n'y a rien de nouveau à rapporter ; les acheteurs sont encore toujours peu disposés à accorder les prix demandes ; aussi les ventes restent insignifiantes. Des lots plus importants de fils à trame ont été vendus à des prix en baisse.

» *Fils cardés* un peu plus bas *Fils de laine peignée* et *fils de coton* fermes, *fils shoddy* très calmes.

» Au *marché des tissus* les satins rayés sont bien demandés pour la confection pour enfants. *Peluches à doublure* plus recherchées. *Draps* et *cuirs de laine* calmes. »

### *NOUVELLES MILITAIRES*

Les grandes manœuvres du 1er corps d'armée auront lieu, cette année, du 31 août au 14 septembre inclus. Dans le Pas-de-Calais, les deux divisions engagées opéreront dans les cantons d'Aire, Ardres, Arras, Audruick, Béthune, Boulogne, Calais, Carvin, Desvres, Fruges, Fauquembergues, Guines, Heuchin, Houdain, Hucqueliers, Lumbres, Lillers, Lens, Norrent-Fontes, St-Omer, St-Pol, Vimy et Vitry.

En exécution d'une décision ministérielle, les hommes de la réserve et de la territoriale justifiant de la possession d'un vélocipède et de leur aptitude à le conduire, seront admis à faire les manœuvres comme vélocipédistes militaires. Adresser les demandes à la gendarmerie du canton.

**M. de Freycinet** a pris les dispositions suivantes en ce qui concerne la classe de 1887 :

Le contingent entier sera appelé pour cinq ans, sauf 25,000 hommes qui formeront une deuxième portion du contingent et, suivant le mode adopté déjà par le général Ferron, pourront être retenus de une à trois années. Les conscrits de la première portion rejoindront leur corps le 11 novembre, et ceux de la seconde portion le 15 du même mois.

**Situation météorologique.**—Roubaix, 25 juillet. — Hauteur barométrique 759 m/m (hausse); température, 7 heures du matin, 17 degrés au dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 23 degrés; 5 h. soir; 22 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 25 juillet. — Après la hausse barométrique assez rapide signalée hier sur l'ouest de l'Europe, la baisse recommence sur les côtes de France et du Portugal; en même temps le maximum se transporte au centre du continent (Vienne 765 mill); de nouveaux mouvements orageux menacent donc nos régions. Les vents de S.-O. sont modérés sur la Manche, la mer est houleuse en Bretagne et à Lisbonne. Des pluies sont tombées sur les îles Britanniques, dans le nord et le nord-ouest de la France, sur les Pays-Bas et le golfe de Bothnie.

Les variations de température sont faibles. Ce matin le thermomètre marquait 12 degrés à Stornoway, 16 Paris, 17 à Stockold, Vienne, 22 à Bordeaux et 33 Biskra.

En France, le temps est à l'orage avec température voisine de la normale. A Paris, hier, temps assez beau.

Température : maxima 22 degrés 4 ; minima 12 degrés 4. Moyenne 16 degrés 4, inférieure de 2 degrés 5 à la normale.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Le marché à terme de Roubaix-Tourcoing.**— L'assemblée constitutive de la *Caisse de liquidation des opérations sur marchandises de Roubaix-Tourcoing*, a été tenue, jeudi matin, dans l'étude de Me Duthoit, notaire.

Les actionnaires présents représentaient plus de la moitié du capital social.

Le bureau provisoire se composait de M. Emile Destombes, président, de MM. A. Defrenne et F. Lapersonne, assesseurs.

M. Destombes procède aux formalités légales, vérification de la souscription des actions et des versements statutaires, approbation des statuts, etc.

Il est ensuite procédé à la nomination de neuf administrateurs. Sont élus à l'unanimité MM. Barrois-Lepers, négociant à Tourcoing, Louis Cordonnier, fabricant, Floris Lorthiois, de la maison Lorthiois frères, Jules Masurel de la maison Masurel fils, François Masurel-Jonglez, Edonard Motte de la maison Motte-Bossut et fils, Alphonse Six, négociant à Tourcoing, Emile Tiberghien, de la maison Tiberghien frères, et Gustave Wattine de la maison Wattinne-Bossut et fils.

Est nommé commissaire M. Gilain-Caulliez.

L'assemblée fixe la valeur du jeton de présence des administrateurs et le montant des émoluments du commissaire, puis M. Emile Destombes déclare la société constituée et la séance est levée.

Nous applaudissons bien sincèrement à l'heureux choix que la *Caisse de Liquidation* a fait de ses administrateurs.

Les hommes honorables appelés à diriger la société sont pour le commerce une garantie sérieuse du bon fonctionnement des opérations à terme.

**Onze élèves du collège de Roubaix** se présentent aux examens du baccalauréat; nous apprenons qu'à la suite de l'épreuve écrite, tous ont été déclarés admissibles. Un, M. Henri Bonte, a été reçu ce matin; nous souhaitons le même succès à ses camarades.

**Ecole nationale des arts industriels de Roubaix.** — La distribution solennelle des prix aux élèves de l'école, aura lieu, le jeudi 2 août, à 4 heures 1/2 du soir, à l'Hippodrome. Cette cérémonie sera présidée par M. Henry Havaert, inspecteur des beaux-arts.

L'exposition des travaux des élèves de l'école et de ceux des boursiers de la ville de Roubaix, qui aura lieu dans le salon de la société artistique de Roubaix-Tourcoing, situé rue de l'Alouette, n° 48, sera ouverte au public, à partir du vendredi 3 août, de 11 heures du matin à 5 heures du soir.

**Le pensionnat** de la Ste-Union des Sacrés-Cœurs, rue du Vieil Abreuvoir, a présenté aux examens du jury catholique neuf élèves: huit ont reçu le diplôme de second ordre, et Mlle Julie Debaisieux, déjà munie du brevet de capacité, a obtenu le diplôme de premier ordre.

— Mlles Julie et Marie Anghem, anciennes élèves du même pensionnat, pourvues du diplôme de premier ordre, viennent d'obtenir le certificat d'aptitude pour l'instruction et l'éducation chrétienne.

**Un accident** s'est produit, mercredi vers cinq heures et demie, rue Saint-Antoine.

Un homme de 24 ans, garçon brasseur, chez MM. Dazin frères, boulevard Beaurepaire, venait de faire une livraison dans la rue Saint-Antoine et allait rejoindre son camion, qui était déjà en marche, lorsqu'un cordonnier, complètement ivre, voulut le forcer à prendre une chope avec lui, en le tirant par la blouse.

Le garçon brasseur le repoussa pour remonter sur son chariot, mais il manqua le pied et roula sous le véhicule. La première roue lui passa sur la jambe, il voulut se relever, mais il n'y parvint pas, et la roue de l'arrière-train lui passa sur les reins. Le chariot était encore très-lourdement chargé.

Le malheureux se nomme Alphonse Leclercq ; il est marié et père de deux enfants.

Il a été transporté à l'établissement des bains où il a été visité par M. le docteur Degand qui fit appeler un prêtre.

L'accident étant arrivé en face du couvent des Carmelites, plusieurs sœurs sont accourues immédiatement et ont prodigué des soins empressés au malheureux Leclercq.

Pendant ce temps, un vicaire de Saint-Martin arriva et lui administra les derniers sacrements.

On ne remarque pas, sur le corps, de graves blessures, mais on craint des lésions internes, qui pourraient amener une péritonite.

Le blessé a été transporté chez lui, rue Meyerbeer.

Quant au cordonnier qui avait occasionné cet accident, il a été arrêté, dans un estaminet de la rue St-Antoine, et conduit au dépôt du 2e arrondissement.

*P. S.* — La victime de l'accident de la rue St-Antoine, Alphonse Leclercq est dans un état satisfaisant. La nuit a été bonne et il ne s'est plaint, ce matin, que de douleurs dans les reins.

**Crime ou vengeance?** — Madame Duquenne, de Croix, a déposé une plainte contre son beau-frère, nommé Pierre Lagneau qu'elle accuse d'un crime odieux commis sur sa fille, Marie Duquenne, enfant de six ans. Celle-ci aurait confirmé à la justice la déposition de sa mère.

De son côté, Lagneau prétend que la dame Duquenne exerçait contre lui un acte de vengeance. Il n'en a pas moins été arrêté et conduit au parquet de Lille, mercredi matin. Il a 44 ans.

**Le crime de la rue des Sept-Ponts.** — L'état de Seynave est assez satisfaisant. Le mieux s'accentue et le blessé gagne du temps. On ne peut encore dire qu'il est hors de danger, mais on espère le sauver.

**Un ouvrier apprêteur**, Auguste Julien Demay a été trouvé pendu vers midi dans le corridor de la chambre qu'il occupait chez M. Beaufort, boucher, rue des Champs. Cet homme est âgé de 48 ans, il est originaire de Comines (Belgique.)

Il a servi en Belgique, puis en France et ensuite aux Indes néerlandaises d'où il s'était retiré avec une pension de 450 francs.

Demay travaillait peu et était enclin à la boisson. Il avait manifesté plusieurs fois chez M. Hannart où il travaillait, à ses camarades de travail, l'intention de se noyer.

Samedi dernier, il avait touché une partie de sa pension et depuis ce temps il n'avait pas pour ainsi dire cessé d'être ivre.

Quand on a trouvé son cadavre, ses pieds touchaient le plancher et un tabouret sur lequel il était monté pour se pendre était renversé près de lui.

Le malheureux paraissait avoir une bonne éducation et venait de bonne famille.

C'est, sans doute, sa mauvaise habitude pour la boisson qui lui aura fait prendre cette terrible détermination.

**On nous demande de dire, pour éviter toute confusion désagréable**, que le boulanger de la rue de Lille, auquel nous avons eu à faire allusion avant-hier, est en même temps marchand de vins et de liqueurs.

Voilà qui est fait pour la plus grande satisfaction des autres honorables membres de la corporation de Saint-Honoré habitant la rue de Lille.

**Les sociétés qui naissent.** — Par arrêté, en date du 17 juillet dernier, M. le Préfet du Nord a autorisé à Roubaix, place des Trois-Ponts, une société d'amis qui prendra le titre de : *Société St-Eleuthère*.

**Deux filous.** — Un cabaretier du boulevard Beaurepaire, Napoléon Cornil, avait logé chez lui, depuis dimanche dernier, deux individus Edmond et Victor Vandewaele.

Mercredi matin, en rentrant chez lui après une courte absence, il constata la disparition de ses deux pensionnaires.... et d'une partie de ses vêtements. Il courut immédiatement à la gare, prévint l'agent de service et donna le signalement des deux escrocs.

Quelques minutes plus tard, Edmond et Victor Vandewaele étaient arrêtés, au moment où ils allaient prendre le train de 10 heures 27.

**Une cabaretière** de la rue de Mouveaux, recevait, jeudi, vers cinq heures et demie du matin la visite d'une femme, Marie Villers, 36 ans, sans domicile fixe, qui lui demanda un petit verre de genièvre. Pendant que la cabaretière le servait, cette femme avait enlevé un litre d'amer et l'avait caché derrière elle, mais elle avait été vue. Un agent fut prévenu et arrêta Marie Villers qui tenait encore en mains la bouteille volée.

**Deux femmes**, sans domicile fixe, Julie Dhaene, 48 ans, et Justine Hanneau, 25 ans, ont été arrêtées, jeudi matin, vers une heure, par les agents de nuit. L'une se promenait boulevard Gambetta, l'autre Grand'Rue.

**Un domestique** de Tourcoing Louis J... s'est vu l'objet d'un procès-verbal pour avoir attelé un chien à sa charrette à bras, sur la Grand'Place.

**Chronique colombophile.** — Voici le résultat du 13e concours de l'*Union Fédérale colombophile*, du 22 juillet, sur Ailly-sur-Noye, organisé par la société *Le Petit Pigeon bleu*, établie chez le sieur Amand Bayart, rue Richard-Lenoir.

363 pigeons de concours, 13 paniers, lâché à 6 h. 30, beau temps, vent sud-ouest : beau départ. Convoyeur : Joseph Dedoncker.

1er prix, J. Debuchy, hppp ; 2e, Haustraet, Wattrelos, hpp; 3e, Mestdagh, hpp; 4e, Masson, h; 5e, Valentin, h ; 6e, Randeau, Lannoy, hp ; 7e, Michel, h ; 8e, Mestdagh, hpopp; 9e, C. Germain, hp; 10e, Pipart, Lys, hppp; 11e, Th. Moulart, pp; 12e, E. Belvaux; 13e, Vandaelle, ppp.

14e prix, Wanin, Lys. pp; 15e, Verlinde; 16, Louis Devriesse; 17e, Lison, pp ; 18e, Haustraet, Wattrelos, pp; 19e, Haustraet, id., pp; 20e, E. Belvaux. p; 21e, J. Carbon, pp; 22e, V. Grumbach. p; 23e, Bourgois, Lys, p; 24e, C. Germain, p; 25e, C. Germain, p, 26e, E. Willaeys, p.

27e prix, Grumacenaer. p Lys; 28e, Delière, p Hem; 29e, Maes, Tourcoing; 30e, L. Legrand, p; 31e, D. Aerem, p; 32e, J. Rabaux, p; 33e, V. Carrette, p; 34e, Duhamel, p; 35e, Duchatelet, Lannoy; 36e, H. Parent; 37e, E. Olivier.

1er prix à 8 h. 3 m. 11 s, vitesse 1271 m. 61 en 6a zone. — Dernier à 8 h. 11 m. 20 s., vitesse 1171 m. 32 en 7e zone.

Dimanche 29 juillet, concours sur St-Just, 100 fr. de prix d'honneur, *offert par la société le Pigeon Voyageur*, établie chez le sieur Derégnaucourt, à l'angle des rues du Fontenoy et de la Lys. Mise 1,50 par pigeon ; poules facultatives 1, 2, 3 et 5 fr.

L'inscription des pigeons la veille de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

— Le Cercle colombophile *Union*, établi rue Saint-Antoine, 32, rappelle aux amateurs, son grand concours international sur Châtellerault pour le dimanche 29 juillet. Mise en loges, le vendredi 27 juillet, de 4 heures à 6 heures du soir. 500 fr. prix d'honneur sont offerts à ce concours et répartis comme suit :

30 prix de 10 fr., aux trente premiers consistés; 10 de 10 fr., aux 10 premières séries, de 2 pigeons non désignés.

5 prix de 20 fr. aux 5 premières séries de 3 non désignés. Le même pigeon ne peut figurer dans 2 catégories de séries et la commission classera les séries aux mieux des intérêts de chaque amateur.

Mise obligatoire, 2 fr., mise facultative, 3 fr.

Poules à 1, 2, 3, 5, 10, 20 et 50 fr., un prix par huit pigeons.

La commission du cercle *Union* organise pour la semaine prochaine, les dressages suivants :

Mardi matin, 31 juillet, Seclin; mercredi matin, 1er août, Libercourt; jeudi 2 août, Achiet; samedi 4 août, Breteuil.

Mise en loges pour Seclin et Libercourt, le matin de 6 à 7 heures; et pour Achiet et Breteuil, la veille, de 6 à 7 heures du soir.

**Objets trouvés.** — La personne qui a perdu un porte-monnaie presque neuf peut le réclamer au bureau de M. le commissaire central où il a été rapporté.

Une montre et un paquet ont également été rapportés au bureau de M. le commissaire central, ces jours derniers.

**Willems.** — Un jeune homme, J.-B. Françoys, qui ne jouit pas, dit-on, de toutes ses facultés mentales, travaillait chez M. Boutemy, à Lannoy, et avait économisé, en travaillant hors d'heure, une somme de 185 francs. Un nommé Charles D... eut connaissance de cette économie et savait que Françoys la tenait sur lui.

En sortant de l'atelier, Charles D.. invita celui-ci à prendre un verre. Après le premier, on en but un second, puis un troisième, si bien qu'en fort peu de temps, Françoys était complètement ivre.

Charles D.. aurait profité de l'état dans lequel était son camarade pour lui enlever la somme de 185 fr. qu'il portait mais il nie le fait. L'enquête continue.

### RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

**Choral Nadaud.** — MM. les sociétaires du Choral Nadaud sont priés d'assiter à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi, 26 courant, à neuf heures, en vue du voyage à Spa. Présence indispensable.

### *A bout de ressources !*

Niort (Deux-Sèvres), le 24 août 1887. — Je souffrais de violents maux de tête et d'estomac; j'étais à bout de ressources quand j'entendis vanter vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte; depuis que j'en ai pris, je n'ai plus aucune douleur; je vous remercie, car vous m'avez guéri d'atroces souffrances. (Sig. lég.) BOUILLÉ, 53, rue Basse.


**LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS**

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.


FEUILLETON DU 27 JUILLET.— 42

# LE PARRICIDE

PAR A. BELOT ET J. DAUTIN

## PREMIÈRE PARTIE

### L'affaire de la rue Cardinet

XXIX

Le lendemain 14, de nouveaux témoins furent entendus.

*Dural, confiseur, rue de la Planchette...* — Depuis sept ou huit jours, le plus jeune de mes enfants était très souffrant ; nous le veillons, ma femme et moi, à tour de rôle. C'est moi, cette nuit-là (du 9 au 10), qui étais de garde auprès de lui. Vers une heure du matin l'enfant s'endormit. J'avais un grand mal de tête, et il faisait dans la chambre une chaleur lourde et étouffante. J'allai doucement ouvrir la fenêtre, et je m'y accoudai pour prendre l'air. Nous demeurons au premier. La